

HONORAIRES SUR PRESTATIONS **CONCERNANT L'IMMOBILIER D'HABITATION**

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

0€	à	50 000 €	15 % TTC
50 001	ۈ	100 000 €	10 % TTC
100 001	ۈ	150 000 €	9 % TTC
150 001	ۈ	200 000 €	8 % TTC
Au delà	de	200 000 €	7 % TTC
Estimatio	n mai	son non confiée à la vente	150 € TTC
Estimation	n mai	son confiée à la vente	GRATUITE

HONORAIRES LOCATIONS VIDES

Honoraires de location ** (sur loyer net de charges annuel)	
Etat des lieux et rédaction de bail inclus	17 % TTC



www.agences-pouget.com ~ RC 484 957 352 Villeneuve sur Lot ~ Garantie Financière SOCAF ~ Carte Professionnelle: CPI 4703 2015 000 002 630 CCI du Lot et Garonne

^{**} Honoraires partagés par moitié entre bailleur et locataire, dans le cadre de la loi du 06.07.1989